

Saison 2018/2019

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G.A.G.

NOTE D'INFORMATIONS

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

SECTION « GYMNASTIQUE FEMININE ET MASCULINE »

- **Par courrier** : Adresser à : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G AG – 15 rue Léon BARBAUT – 60270 GOUVIEUX
Au plus tard le mercredi 05 septembre 2018

Ou Lors de l'entraînement de remise en forme

Qui aura lieu le : **MERCREDI 05 SEPTEMBRE 2018**
AU GYMNASSE DE GOUVIEUX

De 14 h 00 à 16 h 00

loisirs : POUSSINES – ET MASCULINS
Et POUSSINES Compétition

Pour les filles nées en :
2012 -2011 -2010 - 2009 -

Pour les garçons nés en :
2012 -2011 - 2010 - 2009 -

De 14 h 00 à 16 h 00

COMPETITION et LOISIRS :
JEUNESSES ET AINEES

Pour les filles nées en :
2008 - 2007 - 2006 -2005 -2004 - 2003 - 2002 - 2001 -
2000 -1999 - 1998 – 1997 - 1996 - 1995 - 1994 - 1993 -
1992 - 1991 - 1990 - 1989 - 1988 - 1987 – 1986 – 1985...

**ATTENTION LE COURS EST POUR TOUTES LES GYMNASTES A LA
MEME HEURE 14H A 16H**

- **Ou Lors de la journée des associations**

Qui aura lieu : **le samedi 08 septembre 2018 de 10 heures à 13 heures**
au gymnase de Gouvieux



L'INSCRIPTION de votre enfant ne sera effective qu'accompagnée du ou des règlement(s) de la cotisation annuelle (**non remboursable**). L'association vous offre la possibilité d'effectuer votre règlement en 2 chèques remis lors de l'inscription. (voir la fiche comptable).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06.09.59.22.63

SAISON 2018/2019

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G.A.G.

Section : GYMNASTIQUE

FICHE D'INSCRIPTION

PHOTO

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :



.....



.....

ADRESSE MAIL :

PROFESSION DES PARENTS : PERE : MERE :

Pièces à Fournir

- 2 photos d'identité (1 pour la licence , 1 pour le dossier) .
- 1 enveloppe (format 16 x11) timbrée pour 50 gr ,
à l'adresse des parents **par famille**.
- 1 enveloppe (format 22,5 x 16) timbrée pour 100 gr ,
à l'adresse des parents, **par enfant**.
- 1 certificat médical ou l'attestation fournie **obligatoire dès le 1^{er} cours, et le jour de l'entraînement de remise en forme**.
- Le règlement de la cotisation (par chèque de préférence).
- L'autorisation parentale.

Je soussigné (e) demande l'inscription de mon enfant au club de gymnastique Artistique de Gouvieux pour la saison 2018/2019. Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînements et m'engage à ce que mon enfant participe assidûment aux entraînements, **ainsi qu'aux compétitions le cas échéant. Le club n' est responsable que lorsque les enfants sont encadrés (entraînements, compétitions) , les parents sont tenus de s'assurer de la présence d'un entraîneur avant de laisser l'enfant aux vestiaires, dans le cas contraire l'association ne pourra être tenue pour responsable de tout incident, ou accident pouvant se produire en l'absence d'un responsable, ou d'une absence non signalée.** Les transports doivent être assurés par les parents. **J'ai pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les règles.**

Gouvieux, le 20

Signature, précédée de la mention
« lu et approuvé »

Saison 2018/2019

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G.A.G.**

Section : GYMNASTIQUE**FICHE COMPTABLE**

NOM DES PARENTS : Nombre d'enfants inscrits :
(à l'association)

ADRESSE :
.....
.....

Téléphone domicile :Téléphone portable :

NOM ET PRENOM DES ENFANTS : 1 :
(inscrits) 2 :
 3 :

COTISATION ANNUELLE**GYMNASTIQUE SPORTIVE FEMININE/MASCULINE**

	EUROS	TOTAL EUROS
1 ^{er} enfant	292.00
2 ^{ème} enfant	272.00
3 ^{ème} enfant	220.00
	

EVEIL DE L'ENFANT

1 ^{er} enfant	282.00
2 ^{ème} enfant	242.00
3 ^{ème} enfant	202.00
	

1^{ER} PAS VERS L'EVEIL

1 ^{er} enfant	262.00
2 ^{ème} enfant	222.00
3 ^{ème} enfant	182.00

TOTAL

Pour toutes facilités de paiement, contacter le club.

Réglé par chèque : n° : banque
n° :

Espèces : Le :

POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS OU CERTIFICAT DATANT DE PLUS DE 3 ANS.

Saison 2018/2019

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G.A.G.**

Section : GYMNASTIQUE

CONTRÔLE MEDICAL

NATURE ET VALIDITE DU CERTIFICAT MEDICAL

Avant de délivrer une licence autorisant la pratique compétitive, toute fédération sportive doit obtenir du pratiquant un certificat médical de **non-contre-indication**, établi par tout médecin de son choix. Ce certificat doit obligatoirement préciser **la ou les disciplines autorisées** et/ou les disciplines exclues, si le médecin préfère cette dernière formulation (tout, sauf ...).

Le contrôle médical étant **annuel**, le certificat médical ne peut normalement être antérieur de plus d'un an à la date de chaque compétition de la saison en cours. Dans la pratique, les associations présenteront donc un certificat médical **établi après le 1^{er} juillet 2018**, pour être valable durant l'année sportive qui débute le 1^{er} septembre 2018 et se termine le 31 août 2019.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné DOCTEUR

Certifie avoir examiné l'enfant

Le, et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication

cliniquement décelable à la pratique du sport « **GYMNASTIQUE** ».

CACHET DU PRATICIEN

SIGNATURE

Saison 2018/2019

**GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX
G.A.G.**

Section : GYMNASTIQUE

AUTORISATION PARENTALE

OBJET : AUTORISATION DE SOINS SUR UN MINEUR ET SUITE A DONNER

Je soussigné (e)

Père – mère – tuteur – (ayer la mention inutile)

N° de sécurité sociale :

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur :

.....

Né (e) le : A :

Médecin traitant :

 :

AUTORISE :

- D'une part, le chirurgien à pratiquer tous les cas liés à l'intervention chirurgicale, et l'anesthésiste-réanimateur, à pratiquer tous les actes détachables du processus opératoire.
- D'autre part, à pratiquer ou à faire pratiquer tous les examens nécessaires à l'établissement du diagnostic, voir le cas échéant dans un centre hospitalier.
- Ainsi que, sa sortie après soins et accord du médecin, sous la responsabilité d'un des cadres.

FAIT A : LE :

SIGNATURE

(précédée de la mention « lu et approuvé »).

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT : (veuillez indiquer le lien de parenté avec l'enfant)

Tél portable des parents : Mère :

Père :

ou

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

 : Domicile : Bureau :

Portable :

Nourrice : Nom : Prénom :

Adresse :

.....

 :

Saison 2018/2019

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section : GYMNASIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE POUR LES COMPETITIONS UNIQUEMENT

FILLES : (poussines ; jeunesses ; aînées)

- | • Justaucorps : | <u>poussines</u> | <u>aînées/jeunesses</u> |
|------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Du 6 ans au 12 ans | 86.00 € | 88.00 € |
| | | + de 14 ans 88.00 € |
- Tee-shirt de l'association : 15.00 € (facultatif)
 - Chaussons blancs propres ou pieds nus,
 - Cheveux soigneusement attachés.

TENUE VESTIMENTAIRE PENDANT LES ENTRAINEMENTS

FILLES : poussines ; jeunesses ; aînées :

- Tenue pratique : caleçon ou cycliste – justaucorps et ou tee-shirt .

GARCONS : pupilles ; poussins ; jeunes poussins :

- Tenue pratique (attention pas de fermeture éclair ni boutons) .

EVEIL DE L'ENFANT (mixte) :

- **Pas de tenue obligatoire**, seulement une tenue pratique, pieds nus ou chaussettes .
LA PRESENCE D' UN PARENT EST INDISPENSABLE PENDANT LA DUREE DE LA SEANCE DES PETITS UNIQUEMENT de 15 H 15 à 16 H 15 le samedi et le mercredi matin de 11h00 à 12h00.
elle est non souhaitée pendant la durée des séances des plus grands de 14 H 00 à 15 H 00 le samedi, ou le mercredi de 14h30 à 15h30.
Les parents peuvent attendre dans les vestiaires ou dans le hall d'entrée .
- **Le samedi de chaque vacances scolaires, les séances ne sont pas assurées (sauf exception) .**

SURVETEMENT

Le club possède un survêtement, celui-ci reste facultatif, mais **souhaité pour l'image de l'association** lors des compétitions. (celui-ci est obligatoire pour la ou les équipes fédérales)

Son prix est d'environ :

- de 6 à 12 ans PRIX à confirmer
- de 14 ans et plus PRIX à confirmer

Un bulletin vous sera remis ultérieurement pour les commandes.

ENTRAINEMENT

Pendant la période d'essai les enfants devront obligatoirement être munis du **CERTIFICAT MEDICAL** ou à défaut **UNE AUTORISATION** de décharge, dûment remplie par les parents, qui sera à votre disposition sur simple demande.

A COMPTER DU 31 OCTOBRE : L' ENFANT N'AYANT PAS SONT DOSSIER A JOUR , NE SERA PAS AUTORISE A PARTICIPER AU COURS TANT QUE CELUI-CI NE SERA PAS REGULARISE .

Les parents veilleront aux heures d'entrées jusqu' aux vestiaires, (dans le cas contraire l'association décline toutes responsabilités en cas d'absences non signalées, d'incidents ou d'accidents survenus avant / pendant/ après les entraînements en l'absence de responsables) , et de sorties . La présence régulière est obligatoire, toutes absences devront être signalées au moniteur (trice).

Avoir toujours les cheveux bien attachés, et ne porter aucun bijou.

LES PORTABLES SONT FORMELLEMENT INTERDITS D'UTILISATIONS ET DEVRONT ETRE ETEINTS PENDANT LES COURS, N° DE TEL EN CAS D' URGENCE :

06 09 59 22 63.

L' association décline toutes responsabilités en cas de vol de bijoux ou vêtements ou chaussures de valeurs ou portables laissés dans les vestiaires ou dans la salle (sans surveillance) .

COMPETITIONS

Les compétitions sont obligatoires, il y en a deux ou trois dans l'année. Sauf groupe loisirs .

Le transport des enfants sur le lieu de compétition est assuré par les parents.

Tenue du club obligatoire (voir paragraphe ci-dessus). **Les tenues doivent être marquées au nom de l'enfant.**

FÊTE DU CLUB

Celle-ci se déroule FIN JUIN, 3^{ème} ou 4^{ème} **dimanche** du mois de **JUIN** (sauf exception).

La participation de tous est vivement souhaitée. Cette fête clôture la saison. La participation financière pour l'achat des costumes et accessoires est comprise dans la cotisation, sauf **pour la section 1^{er} pas vers l'éveil** (cette participation est non déductible).

RELATIONS PARENTS/MONITEURS

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial à la responsable Madame Christine COCHINARD. Toutes les informations adressées aux parents doivent être signées après lecture et remises à l'association. Merci de vos observations.

Contact téléphonique voir ci-dessous, ou par mail : christine.cochinard@club-internet.fr.

Les réponses de participation ou non-participation aux compétitions, fêtes doivent être rendues en respectant impérativement les dates de retour.

COTISATION

La cotisation est annuelle. Elle est non remboursable pour quelques motifs que ce soit

L'association vous offre la possibilité d'effectuer votre règlement en 2 chèques remis à l'inscription. Si toutefois l'enfant devait cesser l'activité après les cours d'essais les deux chèques seront encaissés.

Le premier prélèvement sera effectué courant octobre 2018. Le deuxième prélèvement s'effectuera courant janvier 2019.

AUCUN COURS NE SERA ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06.09.59.22.63

Saison 2018/2019

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G. A . G

PLANNING DES ENTRAINEMENTS

GYMNASTIQUE FEMININE AUX AGRES AVEC COMPETITION (obligatoire)

- **Aînées** nées en 2004 - 2003 - 2002 -2001 - 2000 - 1999 - 1998 - 1997 - 1996 -1995 - 1994 - 1993 -1992- 1991 -1990 - 1989 - 1988 - etc...

(les cours débiteront à compter du LUNDI 10 septembre 2018)

ENTRAINEMENTS LES : **LUNDI** de 18 h 00 à 20 h 00 (**uniquement les gyms compétition**)

MERCREDI 12 septembre 2018 de 18 h 00 à 20 h 00 (**compétition et loisirs**)

- **Jeunesses** nées en 2008 - 2007 -2006 -2005 -

(les cours débiteront à compter du Mercredi 12 septembre 2018)

ENTRAINEMENTS LES : **MERCREDI** de 16 h 00 à 18 h 00

VENDREDI de 17 h 30 à 19 h 30

- **Poussines** nées en 2012 - 2011 - 2010 - 2009 -

(les cours débiteront à compter du MARDI 11 septembre 2018)

ENTRAINEMENTS LES : **MARDI** de 17 h 30 à 19 h 30

JEUDI de 17 h 30 à 19 h 30

GYMNASTIQUE FEMININE AUX AGRES SANS COMPETITION (LOISIRS)

- **Aînées** nées en 2004 - 2003 - 2002 - 2001 - 2000 - 1999 - 1998 - 1997 - 1996 - 1995 - 1994 - 1993 - 1992- 1991 etc...

(les cours débiteront à compter du mercredi 12 septembre 2018)

ENTRAINEMENT LE : **MERCREDI** de 18 h 00 à 20 h 00

- **Jeunesses** nées en 2008 - 2007 - 2006 - 2005 -

(les cours débiteront à compter du mercredi 12 septembre 2018)

ENTRAINEMENT LE : **MERCREDI** de 16 h 00 à 18 h 00

- **Poussines** nées en 2012 - 2011 - 2010 - 2009 -

(les cours débiteront le Lundi 10 septembre 2018)

ENTRAINEMENTS LE : **LUNDI** de 17 h 30 à 19 h 30

GYMNASTIQUE MASCULINE AUX AGRES (LOISIRS)

Pour les garçons nés en 2012 - 2011 - 2010 - 2009 -

(les cours débiteront le lundi 10 septembre 2018)

ENTRAINEMENT LE : **LUNDI** de 17 h 30 à 19 h 30

Les enfants nés en 2012 ont le choix entre la gymnastique (agrès) ou l'éveil de l'enfant (multi-activités)

AUCUN COURS N'EST ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES